

Définition du Handicap Physique*

Un handicap physique est toute espèce d'incapacité ou de maladie qui désavantage une personne par rapport à la plupart des autres. Bien sûr, nous sommes tous malades de temps en temps, par exemple à cause d'une grippe ou d'un mal de gorge, et nous nous absentons pour cela de l'école ou du travail. Mais un handicap physique a un effet plus durable sur la vie de celui qui en souffre. Il faut des efforts spéciaux pour vivre avec les problèmes causés par un handicap physique.

Notre squelette, nos muscles, notre sang, nos organes et nos nerfs agissent ensemble pour nous faire fonctionner normalement. Une partie qui agit mal peut causer un handicap physique. Néanmoins afin de sortir de la définition trop simpliste handicap mental – handicap moteurs, celle-ci on peut distinguer 6 grandes familles de handicap.

- ❖ **Le handicap moteur** : recouvre l'ensemble des troubles pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité, notamment des membres supérieurs et/ou inférieurs (difficultés pour se déplacer, conserver ou changer une position, prendre et manipuler, effectuer certains gestes).
- ❖ **Le handicap visuel** : concerne les personnes aveugles, mais aussi, dans la majorité des cas, les personnes malvoyantes
- ❖ **Le handicap auditif** : la perte auditive totale est rare, la plupart des déficients auditifs possèdent « des restes auditifs » pour lesquels les prothèses auditives apportent une réelle amplification. Selon les cas, ce handicap s'accompagne ou non, d'une difficulté à oraliser.
- ❖ **Le handicap psychique** : Aucune définition exhaustive n'est possible, d'autant que la terminologie psychiatrique (névrose, psychose...) est seulement maîtrisée par les psychiatres
- ❖ **La déficience intellectuelle** : C'est une difficulté à comprendre et une limitation dans la rapidité des fonctions mentales sur le plan de la compréhension, des connaissances et de la cognition.
- ❖ **Les maladies invalidantes** : Toutes les maladies respiratoires, digestives, parasitaires, infectieuse (diabète, hémophilie, sida, cancer, hyperthyroïdie...). Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives.

Aperçu des handicaps physiques

En fonction des capacités atteintes, on a l'habitude de distinguer trois grands types de handicap physiques :

Les déficiences motrices (ou handicap moteur) : Selon les chiffres du ministère de la santé, 1,5 % de la population adulte est atteinte de troubles moteurs isolés. Si l'on considère le trouble moteur associé à d'autres déficiences, cette estimation

atteint 4 %. Mais ce handicap moteur qui représente l'image collective même du handicap recouvre différentes réalités.

Les lésions de la moelle épinière : provoquent en fonction de leur localisation une paralysie des membres inférieurs ([paraplégie](#)) ou des quatre membres ([tétraplégie](#)). Principalement dus à des accidents de la route, du sport ou du travail, ces handicaps touchent près de 30 000 personnes en France.

L'infirmité motrice cérébrale : résulte de lésions cérébrales intervenant avant ou autour de la naissance (le plus souvent un [accident vasculaire cérébral](#)). Ces handicaps touchent 3 enfants sur 5 000 naissances. L'atteinte motrice peut revêtir différents degrés de sévérité : de la tétraplégie à une marche difficile. Enfin, ce handicap moteur est rarement isolé et les troubles associés peuvent gêner les acquisitions scolaires.

Les myopathies : recouvrent différentes maladies neuromusculaires d'origine génétique : la myopathie de Duchenne, qui touche essentiellement les garçons (1 sur 3 500), la dystrophie myotonique de Steinert (5 personnes sur 100 000 autour de 25 ans) et de très nombreuses pathologies rares. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de [l'Association française contre les myopathies](#).

Les handicaps sensoriels : Ces handicaps sont également très fréquents. Près d'un million et demi de personnes sont malvoyantes (dont 77 000 sont aveugles). Par ailleurs, les déficiences auditives moins visibles sont néanmoins très handicapantes. Trois millions et demi de personnes seraient ainsi malentendantes et dont près 450 000 victimes de déficience auditive sévère ou profonde.

Les déficiences viscérales et générales : Longtemps méconnu en tant que handicap, les conséquences d'un cancer ou d'une insuffisance cardiaque ou respiratoire (mucoviscidose) représentent également de graves déficiences. Notons également le cas des épilepsies sévères (syndrome de West, de Lennox-Gastaut, de Landau-Kleffner...) qui peuvent induire des retards mentaux ou une perte du langage

Plus rarement qualifié comme tel, certains retiendront un **handicap esthétique**. En effet, les séquelles esthétiques d'un accident ou d'une affection délabrante ne sont pas sans conséquences dramatiques pour la vie sociale et l'insertion professionnelle.

Quand les handicaps se conjuguent au pluriel

La distinction bien schématique entre handicap physique et mental ne permet pas de recouvrir tous les cas. Les handicaps ne sont pas toujours aussi bien différenciés, ainsi plusieurs combinaisons de déficiences permettent une nouvelle classification :

Le polyhandicap correspond à l'association de déficiences motrice et intellectuelle sévères associées éventuellement à d'autres déficiences, et entraînant une restriction extrême de l'autonomie. La plupart de ces situations sont liés à des malformations et des maladies affectant le fœtus et l'embryon, ainsi qu'une grande prématurité.

Le plurihandicap ou multihandicap est défini par l'association de plusieurs déficiences ayant approximativement le même degré de gravité. Ces situations

posent des problèmes de prise en charge, car les capacités intactes ne permettent pas toujours d'utiliser les moyens de compensations habituels. On pense ainsi à des sourds-aveugles ou des infirmes moteurs cérébraux sourds.

Le surhandicap correspond à l'aggravation d'un handicap existant du fait des problèmes relationnels qu'il provoque. Ainsi, lorsqu'ils surviennent chez l'enfant, des handicaps sensoriels ou intellectuels peuvent altérer le développement psychique de l'enfant.